

REVUE MUNICIPALE

VIVRE À PIERREFONDS ROXBORO

MAI 2012 ■ Vol. 7, n°2

À CONSERVER
JUSQU'AU
15 AOÛT 2012

VIVRE À PIERREFONDS-ROXBORO

ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle du conseil
Mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds

JUIN

Le lundi 4 juin, à 19 h

JUILLET

Il n'y a pas d'assemblée ordinaire du conseil
d'arrondissement en juillet

AOÛT

Le lundi 6 août, à 19 h

Pour faciliter la période de questions lors des assemblées du conseil d'arrondissement, les gens qui souhaitent s'adresser aux membres du conseil sont priés de s'inscrire auprès du secrétaire d'arrondissement avant la réunion. Le secrétaire d'arrondissement est présent à la salle du conseil à 18 h 45 pour noter vos nom et adresse, et la nature de votre question. Lors de la période de questions, vous serez invité à vous avancer afin d'adresser votre question aux membres du conseil.

Note

L'utilisation d'appareils photographiques, cinématographiques ou enregistreurs et d'autres appareils du même genre, à l'exception de ceux utilisés par le secrétaire, est interdite sans l'autorisation du maire (Règlement CA29 0046).

Pour connaître les dates des séances du **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**, consultez les tableaux électroniques et le site Internet de l'arrondissement.

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville de Montréal

275, rue Notre-Dame Est

Les lundis 18 juin et 20 août, à 14 h

La période de questions réservée aux citoyens demeure à 19 h.

PUBLICATION

Ville de Montréal
Division – Relations avec les citoyens
et communications
Pierrefonds-Roxboro

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Le vendredi, tous les services sont fermés à compter de midi. Ils sont aussi fermés de 12 h à 13 h du lundi au jeudi à l'exception du Bureau du citoyen qui demeure ouvert durant l'heure du lunch.

TÉLÉPHONE

Un numéro de téléphone
simple à retenir :



POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, COMPOSEZ LE 514 630-6300.

Pour les activités de loisirs et culturelles,
composez les numéros publiés dans les pages
suivantes.

TÉLÉCOPIEUR

514 624-1300

COURRIEL, SITE INTERNET ET TWITTER

pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro
twitter.com/pfds_rox

La revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro est
publiée quatre fois par année. L'usage des
termes génériques masculins est fait dans
le seul but d'alléger le texte et ne comporte
aucune discrimination.

AVIS IMPORTANT

**Les édifices municipaux
seront fermés
le lundi 21 mai
pour la Journée
nationale des patriotes,
le lundi 25 juin
pour la Fête nationale
du Québec
et le lundi 2 juillet
pour la Fête du Canada.**

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental

GRAPHISME

Fig. communication graphique

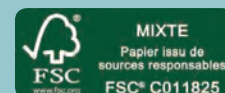
DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

TIRAGE

24 600 exemplaires



La revue est imprimée sur du papier contenant
10 % de fibres recyclées post-consommation.

Sac de distribution Publi-sac biodégradable*

* Source Publi-sac Ouest de Montréal

publicsac.ca

PHOTO AU BAS DE LA COUVERTURE :
Boogie Wonder Band

MESSAGE À TOUS



MESSAGE DU MAIRE DE MONTRÉAL

Bien qu'à Montréal, l'hiver soit de plus en plus une saison animée, autant que les autres saisons, personne ne boude de voir les parcs reverdir et s'ouvrir les pistes cyclables. Mais pour profiter de tous les avantages qu'offre la saison estivale, il faut commencer par faire un peu de ménage !

Comme tous les ans, la Ville y consacre beaucoup d'énergie et d'argent. Cela veut dire, pour cette année, autour de 56 M\$ versés aux arrondissements pour l'ensemble des activités de propreté dont le traditionnel ménage du printemps. À cette somme s'ajoute, un budget de plus ou moins 10 M\$ pour des actions particulières, ajout d'équipement, de personnel, d'inspecteurs, par exemple.

Je vous souhaite de bien profiter des beaux jours dans une ville que nous faisons tout en notre pouvoir pour rendre la plus agréable possible, avec la collaboration de tous les arrondissements. Chaque citoyen peut également poser des gestes qui vont y contribuer.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal



MESSAGE DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

VOTRE ARRONDISSEMENT : SAVOIR, PRÉVOIR, CONNAÎTRE !

LA PROXIMITÉ AVEC LES CITOYENS

À toute heure, pour tout savoir, tout prévoir, tout connaître au sujet des travaux, des activités ou des événements à Pierrefonds-Roxboro, c'est en accédant au site Internet de l'arrondissement ou en vous abonnant à notre gazouillis Twitter à twitter.com/pfrds_rox que vous pouvez obtenir une multitude de renseignements.

Au début de l'année nous avons renouvelé notre site Internet. À l'adresse ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro vous pouvez vous renseigner sur ce qui se passe à votre arrondissement. L'administration de l'arrondissement, les membres du conseil ainsi que moi-même sommes toujours soucieux de vous offrir un service de qualité, et cela en collaboration avec les employés qui relèvent quotidiennement de nombreux défis. Parmi ceux-ci se trouve celui de pouvoir vous informer dans les meilleurs délais au sujet des travaux, des opérations saisonnières et quotidiennes, des urgences occasionnelles ainsi que des différents services ou avis ponctuels aux résidents. En plus des sept babillards électroniques que nous avons installés, les médias sociaux sont une source d'information très pratique pour ceux qui s'y joignent ; en quelques clics vous pourrez

connaître très rapidement et automatiquement les opérations en cours et les activités à venir dans votre arrondissement.

POUR SAVOIR

Certes, il nous fait grand plaisir de vous accueillir à la mairie d'arrondissement lors des séances du conseil d'arrondissement tenues à chaque premier lundi du mois ou lors des séances du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), celles-ci tenues à différents moments au cours de l'année, car elles sont sujettes à la demande des citoyens et des entrepreneurs. C'est par le CCU que sont étudiées les demandes en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Son rôle, à caractère consultatif, s'avère extrêmement important pour ce qui est de la planification et de l'administration du territoire municipal. Lors de ces séances publiques, vous pouvez en savoir davantage au sujet des projets de construction, des plans d'aménagement d'ensemble ou d'implantation et d'intégration architecturale. Nous vous invitons vivement à venir y assister. Les séances du CCU sont publiques et annoncées sur l'ensemble de nos outils de communication. Chose certaine, nous sommes toujours très heureux de vous rencontrer, et c'est pour cette raison que nous avons également institué *Les samedis du citoyen*. À chaque dernier samedi du mois, entre 10 h et 13 h, vous pouvez venir rencontrer un membre du conseil sans rendez-vous. C'est l'occasion d'avoir une rencontre avec un conseiller. C'est une invitation à tous.

Si vous avez des questions additionnelles et que vous voulez nous aider à vous servir, un simple numéro à signaler : 311. C'est au 311 que vous pouvez atteindre les services aux citoyens. Nos agents de communication sociale axés sur le service à la clientèle se feront un plaisir de vous aider ou d'acheminer vos demandes aux services appropriés. Pour toute question, souvent c'est au 311 que se trouve la solution.

Finalement, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'est muni d'un numéro facile pour joindre la Sécurité publique. Pour une infraction quant aux chiens, au stationnement, aux nuisances et le bon ordre ainsi que pour la sécurité dans les parcs, c'est notre centre de répartition d'appels que vous pouvez joindre au numéro 514 630-6300 qui fera parvenir votre requête à nos patrouilles.

Somme toute, pour les membres du conseil et moi-même, il est important de vous offrir des services de qualité et chose certaine, nous pouvons compter sur le professionnalisme des employés de Pierrefonds-Roxboro. C'est avec vous que nous pouvons réaliser nos objectifs et faire en sorte que : **à Pierrefonds-Roxboro, c'est là où il fait bon vivre.**

Monique Worth
Maire d'arrondissement

MESSAGE À TOUS

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT DISTRICT DU CAP-SAINT-JACQUES



Catherine Clément-Talbot
Conseillère d'arrondissement

L'adaptation des infrastructures et des installations à Pierrefonds-Roxboro

Déjà vers 2002, la Ville de Montréal entreprenait un plan d'action en vue d'assurer graduellement l'accessibilité universelle à tous les citoyens. Et en 2005, le gouvernement du Québec exigeait que les municipalités se dotent d'un plan d'action assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. C'est ainsi qu'on a vu s'installer des rampes d'accès, des espaces réservés pour stationnement, l'abaissement de chaînes de trottoirs et d'autres aménagements facilitant tant la circulation des fauteuils roulants que des poussettes. En novembre 2011, notre conseil d'arrondissement adoptait donc par résolution une mesure à cet effet.

Depuis, notre arrondissement a procédé à l'élaboration de son propre plan d'action et on verra bientôt, entre autres, notre mairie d'arrondissement dotée d'une rampe d'accès plus intégrée au nouveau plan d'ensemble. D'autres exemples d'accessibilité incluent notre Centre communautaire de l'Est, le Centre communautaire Marcel Morin dans lequel quelques installations ont été réaménagées, certains parcs sportifs et d'amusement pour enfants dont celui du parc Brook dans le district du Bois-de-Liesse (dans l'est) et celui d'Héritage-sur-le-lac situé dans le district du Cap-Saint-Jacques (dans l'ouest), permettant aux jeunes handicapés de s'amuser tout autant que les autres enfants de leur âge grâce à un protège-sol qui leur évite des blessures. Ces derniers aménagements ont été apportés à la suite d'une suggestion soumise par une citoyenne engagée de notre arrondissement. Pierrefonds-Roxboro s'efforce donc de rendre ses services toujours plus accessibles. À vous d'en tirer profit.

Entre-temps, vos suggestions pour contribuer à améliorer certains accès seront étudiées avec attention.

Module de jeu installé sur un tapis qui permet aux personnes en fauteuil roulant de circuler entre les structures au parc Héritage-sur-le-lac.



MESSAGE DU CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT DISTRICT DU BOIS-DE-LIESSE



Dimitrios (Jim) Beis
Conseiller d'arrondissement

Après un hiver plutôt clément, le printemps est à nos portes. Voilà l'occasion de profiter du réchauffement de la température et de nous rapprocher de la nature.

En 2011, grâce à la collaboration active de nos employés, notre arrondissement se méritait 4 Fleurons dans le cadre du concours **LES FLEURONS DU QUÉBEC**. Je vous invite à consulter le site **fleuronsduquebec.com** afin d'en apprendre davantage sur ce programme d'embellissement horticole et de pouvoir apprécier l'honneur reçu. Un accomplissement que nous entendons renouveler !

Le printemps est aussi la saison du « grand ménage ». Nous vous prions de vous informer auprès de nos services afin de connaître les détails concernant les objets ramassés lors de la collecte des ordures. De plus, dans un souci d'embellissement de nos quartiers, nous vous encourageons à arracher les herbes hautes qui poussent au bord de nos rues et trottoirs, que notre équipement d'entretien ne peut nettoyer.

Comme vous pouvez malheureusement le constater, certains de nos commerçants négligent l'entretien extérieur de leurs entreprises, favorisant ainsi malpropreté et accumulation de débris. Malgré leur très grande vigilance, nos inspecteurs ne peuvent être partout. C'est pourquoi nous comptons sur votre bonne collaboration et apprécions votre implication en nous avisant de certains états de fait pour que nous puissions rapidement intervenir afin de corriger la situation.

Finalement, plusieurs parcs, terrains sportifs et de nombreuses activités récréatives s'offrent à vous. Vous trouverez toute la liste de nos ressources en visitant notre site Web **ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro** ou en composant le 311.

Je souhaite à tous un printemps et un été des plus agréables !



Rafraîchissements

Jeux gonflables



Spectacle

Chapiteau

Maquillage

Fête de la Famille

Pierrefonds-Roxboro

Vendredi
juin
2012

8

17 h
à
22 h

Centre communautaire de l'Est
9665, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds

Avec vous,
on va plus
loin...

Pour un
Québec
Famille

La Fête nationale du Québec

LA FÊTE NATIONALE DES ARRONDISSEMENTS
DE PIERREFONDS-ROXBORO ET DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

LE SAMEDI 23 JUIN 2012,
AU PARC EUGÈNE-DOSTIE, À L'ÎLE-BIZARD



- 16 h 30 à 21 h 30** Structures gonflables, maquillage pour enfants, colliers lumineux, tatouage temporaire, caricatures, hotdogs, poutine et boissons variées*
- 17 h à 18 h 45** Zone « Danse » : piste de danse en ligne avec animation
- 18 h à 20 h** Animation de personnages fantaisistes et spectacle de tambours ambulants avec KUMPA'NIA
- 19 h 30 à 21 h** Zone « Danse » : piste de danses variées avec animation
- 19 h à 23 h** Zone « Ado » : jeux d'arcade, d'adresse et de défis
- 21 h 15** Spectacle musical : Les BB (1^{re} partie)
- 22 h** Feux d'artifice
- 22 h 30** Spectacle musical : Les BB (2^e partie)
- 23 h 15 à minuit** Musique d'ambiance

* En cas de pluie, certaines activités auront lieu au Centre socioculturel de L'Île-Bizard.

Service de transport de navettes offert à deux points de service (aller et retour) :

- à partir du collège Gérald-Godin (15615, boul. Gouin Ouest);
- à partir de la mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (13665, boul. de Pierrefonds).

La montée de l'église sera fermée entre 18 h et minuit, de la rue Cherrier au boul. Chèvremont.

Sur le site :

Aucun animal. Les contenants de verre et les boissons alcoolisées ne seront pas tolérés.

Rafraîchissements, bière et nourriture en vente sur place.



DU MERCREDI 27 JUIN, À 16 H, AU DIMANCHE 1^{er} JUILLET, À 23 H INCLUSIVEMENT

Les résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pourront se procurer leurs billets pour les manèges à prix réduit à la **mairie d'arrondissement, 13665, boul. de Pierrefonds, pendant 3 jours seulement**, soit le mardi 5, le mercredi 6 et le jeudi 7 juin, entre 9 h et 19 h.

Pour la modique somme de 14 \$, les 3000 premiers enfants nés entre le 1^{er} juillet 2000 et le 1^{er} juillet 2011 qui obtiendront leur coupon auront accès à tous les manèges autant de fois qu'ils le désirent durant la journée de leur choix du 27 juin au 1^{er} juillet. Les billets pour adultes seront en vente à 23 \$ l'unité durant la même période (**argent comptant seulement**).

IMPORTANT

Une pièce d'identification sur laquelle apparaît votre adresse ainsi que la carte d'assurance maladie de l'enfant seront requises, **sans exception, pour obtenir un billet à prix réduit.**

Les billets ne seront pas disponibles, ni avant, ni après les dates indiquées. Les résidents et les non-résidents pourront se procurer leurs billets à prix régulier sur place à la foire.

LA FÊTE DU PATRIMOINE DE PIERREFONDS-ROXBORO

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET
Une journée de festivités
pour toute la famille!

**TOUTES LES ACTIVITÉS
SONT GRATUITES
À L'EXCEPTION
DES AMUSEMENTS
SPECTACULAIRES.**

**Boogie
Wonder
Band**

PROGRAMMATION

10 h - 12 h

Défilé de la Fête du Canada

Départ de l'école Riverdale,
arrivée à la mairie d'arrondissement

12 h - 15 h 30

Pique-nique communautaire familial
Apportez votre lunch!

Terrain de la mairie d'arrondissement

16 h - 17 h

Spectacle pour enfants

Terrain de la bibliothèque de Pierrefonds

18 h 30 - 20 h 30

Danse en ligne dans la rue

13665, boul. de Pierrefonds

21 h - 22 h 30

Concert extérieur avec le groupe
Boogie Wonder Band

Stationnement de l'école Polyvalente
de Pierrefonds

22 h 30 - 22 h 45

Feux d'artifice

27 juin au 1^{er} juillet
inclusivement

Amusements spectaculaires

Terrain adjacent à la mairie d'arrondissement

La programmation détaillée est disponible sur
le site Internet de l'arrondissement à l'adresse :
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro



twitter.com/pfds_rox

Canada

Pierrefonds
Roxboro
Montréal

BANQUE
NATIONALE

SPECTACLES EXTÉRIEURS GRATUITS POUR TOUTE LA FAMILLE APPORTEZ VOS CHAISES

ANNULÉS EN CAS DE PLUIE



EARLY JAZZ BAND

Date
Mardi 17 juillet, à 19 h

Endroit
Terrain de la bibliothèque de Pierrefonds
13555, boul. de Pierrefonds

Renseignements
myspace.com/earlyjazzband



ISABEAU ET LES CHERCHEURS D'OR

Date
Mardi 24 juillet, à 19 h

Endroit
Terrain de la bibliothèque de Pierrefonds
13555, boul. de Pierrefonds

Renseignements
myspace.com/isabeaumusique



SHAKESPEARE IN THE PARK

Date
Mardi 31 juillet, à 19 h

Endroit
Centre communautaire de l'Est
9665, boul. Gouin Ouest

Renseignements
repercussiontheatre.com



RICHARD CARR

Date
Mardi 7 août, à 19 h

Endroit
Terrain de la bibliothèque de Pierrefonds
13555, boul. de Pierrefonds

Renseignements
iguanarecords.com/fr/richard_carr



CONCERT CAMPBELL: DIXIEBAND

Date
Mardi 14 août, à 19 h

Endroit
Parc Héritage-sur-le-lac (extrémité ouest du
boul. de Pierrefonds, via rue du Palomino)

Renseignements
ledixieband.com



THÉÂTRE LA ROULOTTE: PETER PAN

Date
Mardi 21 août, à 19 h

Endroit
Parc Grier (rue Meloche intersection
des Cageux)

Renseignements
accesculture.com

Photo : Valérie Barron

Photo : Martine St-Pierre

ACTIVITÉS POUR TOUS



ATELIER LIBRE DE PEINTURE

Cette activité s'adresse aux adultes amateurs et semi-professionnels souhaitant pratiquer la peinture à l'huile et à l'acrylique sur tous les supports. Inscription sur place

Horaires

Les jeudis, de 13 h à 16 h

Endroit

Centre culturel de Pierrefonds
13850, boul. Gouin Ouest

Renseignements

514 683-1474



LES COURTS DE TENNIS

Centre sportif George Springate (6 courts)

Ouvert tous les jours (incluant les jours fériés), de 8 h à 22 h.

Du lundi au vendredi avant 18 h, l'école et les cours ont la priorité. **Gratuit!**

DANS LES PARCS MUNICIPAUX

Parc Alexander (3 courts)

Parc Aragon (2 courts)

Parc Brook (2 courts)

Parc d'À-Ma-Baie (2 courts)

Parc Duval (2 courts)

Parc Greendale (1 court)

Parc Grier (4 courts dont 2 disponibles au public, sans frais, de 7 h à 23 h)

Cours pour juniors et adultes, débutants, intermédiaires et avancés.

Renseignements et inscription

Académie royale de tennis Pierrefonds

514 626-1334

ap2000sports.com

Parc Hillcrest (1 court)

Parc Munro (2 courts)

Parc Parkinson (1 court)

Aucune réservation, premier arrivé, premier servi. Si occupé, maximum 1 heure d'attente.

Gratuit!

Parc de Roxboro

(5 courts en terre battue Har-tru)

De mai à octobre

Académie pour jeunes, ligues inter-club

d'été pour femmes, hommes et juniors

dirigées par un entraîneur certifié de Tennis

Canada, niveau 3, tennis à la ronde et ligues

récréatives de soir.

Tennis libre à tous les samedis soirs pour les résidents de Pierrefonds-Roxboro.

Renseignements

514 542-0660

tennisroxboro.ca



LES PISCINES DE QUARTIER

Chaque piscine est gérée par un groupe de bénévoles qui voit à la sécurité, à la bonne marche des activités et au recrutement des membres et des bénévoles.

Pour joindre une des piscines de quartier, communiquez avec les bénévoles aux numéros indiqués.

Dates

Fin juin au début septembre

Briarwood

12421, rue Pavillon, Pierrefonds

Toni Viola, 514 928-7001

Pierrefonds Park

355, ch. de la Rive-Boisée, Pierrefonds

514 696-1139

Roxboro

53, avenue Georges-Vanier, Roxboro

Sergio Arione, 514 684-9584

Thorndale

14921, rue Oakwood, Pierrefonds

Theresa Long, 514 500-9743

Valleycrest

4600, rue des Cageux, Pierrefonds

Mara J. Khan, 514 626-8821

Versailles

13207, rue Desjardins, Pierrefonds

Laura Logan, 514 626-4049

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PIERREFONDS

Nous voilà déjà à l'aube de l'été et du jardinage! La Société ne chôme pas pour autant.

Plusieurs activités ont lieu tout au long de l'été: un encan de plantes le mercredi 6 juin (ouvert à tous), un voyage organisé, un échange de plantes, etc. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

De septembre à mai, la Société offre des conférences chaque deuxième mercredi du mois, de 19 h 30 à 22 h. **De plus, en tant que membre, profitez, tout au long de l'année, de rabais chez plusieurs de nos commanditaires.**

Si l'horticulture et l'écologie vous intéressent, contactez-nous!

Endroit

Centre communautaire Marcel Morin

14068, boul. Gouin ouest

Renseignements

514 624-1671

shep.fsheq.org

ACTIVITÉS POUR TOUS

SPORTS D'ÉTÉ

Vous désirez pratiquer un sport cet été, communiquez avec la personne-ressource de la discipline qui vous intéresse.

ATHLÉTISME

Club d'athlétisme de l'Ouest-de-l'Île
(5 ans et plus, hommes et femmes)
514 685-9501 ou 514 620-7043
paul_witc@sympatico.ca
alexrossi6@hotmail.com
westislandtrack.com

BALLE LENTE

Jeff Wiseman
514 835-3970

BASEBALL

514 620-2255
baseballpierrefonds.com

BASKETBALL (extérieur)

Stephen Hall
514 626-6044 ou 514 994-5245
wiobl_steve@hotmail.com
wiobl.com

BOULINGRIN

Club de Boulingrin de Pierrefonds
(14 ans et plus, hommes et femmes)
Journée portes ouvertes :
le jeudi 24 mai, de 14 h à 17 h
Tony Robinson
514 620-0942

CRICKET

Cricket Montréal
514 688-8054
info@cricketmontreal.ca

FOOTBALL

Scott MacDermot
514 500-0376
northshorefootball.com

KARATÉ

Académie des arts martiaux de l'Ouest-de-l'Île
Sensei Yogen San
514 717-1099

MENEUSES DE CLAQUES

Extreme North Shore
514 683-6111
cheer-nsc@hotmail.com
nscbeer.com

SOCCER JUNIOR

514 696-2505
soccerpierrefonds.ca

SOCCER ADULTE FÉMININ

(19 ans et plus)
info@pwsl.ca
pwsl.ca

SOCCER ADULTE MASCULIN

(18 ans et plus)
514 808-4625
asap-soccer.org

Pour tout renseignement concernant les activités sportives, appelez la Division – Sports, Loisirs et Installations de l'arrondissement au 514 624-1429.

CLUB TOASTMASTERS PIERREFONDS

Pour réussir dans la vie, il faut savoir communiquer efficacement. Aimeriez-vous acquérir cette précieuse aptitude? Vous en avez maintenant la possibilité. Toastmasters vous apprendra à écouter les autres, à penser de manière logique et à parler avec confiance. On vous montrera aussi comment faire preuve de leadership. Vous aurez du succès à la maison et au travail.

Horaire

Les mardis, de 19 h 30 à 21 h

Endroit

Centre communautaire Marcel Morin
14068, boul. Gouin Ouest

Renseignements

514 624-1449
papaguy007@gmail.com

UN GYM À CIEL OUVERT

Cardio Plein Air offre des cours de Cardio-musculation et de Cardio-poussette aux parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Cap-Saint-Jacques et au parc Grier. Il s'agit de cours de groupes personnalisés (10 à 15 participants) qui procurent un entraînement complet et une bonne oxygénation tout en vous permettant de socialiser et de profiter de la nature. Venez vous entraîner en plein air

(quatre saisons) avec des instructeurs certifiés et dynamiques.

Renseignements

NOUVEAU : Cardio Plein Air au parc-nature du Cap-Saint-Jacques et au parc Grier :
514 634-1015
westisland2@cardiopleinair.ca

Cardio Plein Air au parc-nature du Bois-de-Liesse : 514 363-7755
cardiopleinair.ca

CHEZ NOS ORGANISMES RÉGIONAUX

PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST

La tradition continue, avec notre visite annuelle de jardins le **samedi 9 juin, de 9 h à midi**, mettant en vedette de nouveaux jardins dans l'Ouest-de-l'Île. Les **billets** sont en vente au **prix unitaire de 20 \$** et tous les profits sont versés au Parrainage Civique de la Banlieue Ouest.

Renseignements

514 694-5850 ou 514 631-9151

RELAIS POUR LA VIE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Joignez-vous à Donna Saker de The Beat 92.5 le 15 juin dans la lutte contre le cancer!

Nous avons besoin de votre aide!

Nous sommes à la recherche de **participants, de bénévoles et de survivants du cancer** pour le Relais pour la vie de l'Ouest-de-l'Île qui aura lieu **le 15 juin, de 19 h à 7 h, au Centre sportif George Springate, 13800 boul. de Pierrefonds.**

Le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer est beaucoup plus qu'une campagne de collecte de fonds. C'est un événement non compétitif et amusant qui permet de se retrouver en famille, entre amis et collègues, afin de célébrer les survivants du cancer, de rendre hommage à ceux qui ont perdu leur combat et de lutter dans l'espoir d'éliminer à jamais cette terrible maladie.

Renseignements

514 255-5151
cancer.ca/relais



CARREFOUR DES ÂÎNÉS DE PIERREFONDS



Photo : flickr.com/photos/safari_vacation

Un lieu bilingue de rencontre et de loisirs pour les personnes de 50 ans et plus. Plus de 25 activités divertissantes et d'événements spéciaux sont offerts aux membres, leur permettant de se faire de nouveaux amis dans un lieu agréable, paisible et sécuritaire.

Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Endroit

Centre communautaire Marcel Morin
14068, boul. Gouin Ouest

Frais d'adhésion

Résident de la Ville de Montréal : 25 \$
Non-résident de la Ville de Montréal : 35 \$

Renseignements

514 624-1449

CLUB DE 50 ANS + DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Pour des renseignements sur les activités du club, communiquez avec
Mme Diane Doonan 514 937-5351
ou Mme Joann Murphy 514 630-7285.

CLUB DE 60+ DE ROXBORO

WILLOW PLACE INN ET THÉÂTRE HUDSON

Voyage en autobus au Willow Place Inn à Hudson et Théâtre Hudson.

Date et horaire

Le mercredi 16 mai
Départ du Centre communautaire de l'Est
à 11 h 15, retour à 16 h.

THÉÂTRE

Voyage en autobus à Upper Canada théâtre.

Date et horaire

Le mercredi 27 juin
Départ du Centre communautaire de l'Est
à 10 h 15, retour à 16 h.

MILLE-ÎLES

Voyage en autobus à Gananoque et Mille-Îles.
Dîner et souper avec Québec Tour Co.

Date

Le mercredi 18 juillet

Renseignements

Mme Anne Kowal, 514 624-5018

ACTIVITÉS POUR ÂÎNÉS

CLUB DES ÂÎNÉS SAINTE-SUZANNE



Photo : flickr.com/photos/lulupine

CARTES

Horaire

Les jeudis, de 13 h à 17 h

Endroit

Centre communautaire de l'Est

Renseignements

Mme Pierrette Lefebvre, 514 695-6466

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Un organisme sans but lucratif qui offre aux personnes du 3^e âge de l'arrondissement des services de maintien à domicile (époussetage, lavage de planchers, des salles de bain et des vitres).

Nous sommes à la recherche d'employés bilingues.

Tarif horaire

De 10 \$ à 14 \$

Frais d'adhésion

12 \$ par année

Renseignements

514 624-1448

UN SEUL NUMÉRO POUR REJOINDRE LE CENTRE DE RÉPARTITION D'APPELS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE PIERREFONDS-ROXBORO : 514 630-6300

Pour un appel au sujet d'une infraction aux règlements municipaux :

- sur les chiens ;
- sur les nuisances et le bon ordre ;
- sur le stationnement ;
- sur le comportement dans les parcs ;
- sur le déneigement privé.

N'hésitez pas à communiquer avec le centre de répartition d'appels de la Sécurité publique, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Les agents sont aussi premiers répondants et les véhicules sont équipés de défibrillateurs. Le personnel est formé pour assister le travail des policiers et des pompiers en situation d'urgence.

Pour toute urgence, composez le 9-1-1.

Pour tout autre sujet :

environnement, égout, aqueduc, arrosage, etc.,

veuillez composer le



ACTIVITÉS POUR JEUNES ET ENFANTS



Endroit

Centre communautaire de l'Est
9665, boul. Gouin Ouest

Coût

175 \$ par semaine; service de garde
disponible: 3 \$ / heure

Renseignements

514 683-3332
randi@cabaretkids.ca
cabaretkids.ca

CAMP CABARET KIDS

CAMP DES ARTS DE LA SCÈNE

5 À 14 ANS

Si vous souhaitez devenir acteur, le Camp Cabaret est tout désigné pour vous! Cours de théâtre, de danse, d'entraînement de la voix, d'improvisation, d'art et de natation enseignés par des professionnels.

15 ET 16 ANS

Programme C.I.T.
75 \$ par semaine



CAMPS D'ÉTÉ DE L'ASSOCIATION DE SOCCER DE PIERREFONDS

Pour filles et garçons d'U8 à U15, les joueurs recevront un t-shirt et un ballon de soccer.

Dates et horaire

2 au 6 juillet: AA et A seulement
9 au 13 juillet: tous les niveaux
Heures d'ouverture: 9 h à 15 h
Service de garde: 7 h 30 à 9 h
et 15 h à 17 h 30

Endroit

Parc de la Rive-Boisée

CAMP « CHALLENGER »

Pour filles et garçons d'U14 à U18,
niveau des joueurs: Élite AAA

Dates et horaire

25 au 29 juin et 2 au 6 juillet
Heures d'ouverture: 9 h à 16 h
Service de garde: 7 h 30 à 9 h
et 16 h à 17 h 30

Endroit

Parc Grier

Renseignements

514 696-2505
soccerpierrefonds.ca



CAMP DE BASKET-BALL BROOKWOOD "FUN" DAMENTAL & SKILLZ

Pour les filles et les garçons nés entre 1996 et 2005. Obtenez un prix réduit pour le deuxième et le troisième enfant!

Dates et horaire

2 au 6 juillet, 9 au 13 juillet, 16 au 20 juillet
et 23 au 27 juillet
Heures d'ouverture: 9 h à 15 h

Renseignements

brookwoodbasketball.net



NOUVEAU:

« GLEE CLUB » ET DANSE CABARET KIDS

Nouveau programme incluant des représentations devant un public. Nous développons la confiance en soi de chaque participant. Places limitées.

Dates

1^{re} session: 25 au 29 juin
2^e session: 2 au 6 juillet et 9 au 13 juillet
3^e session: 16 au 20 juillet et 23 au 27 juillet
4^e session: 30 juillet au 3 août et 6 au 10 août
5^e session: 13 au 17 août



Photo: Club de baseball de Pierrefonds

CAMP DE JOUR DE BASEBALL PIERREFONDS

Pour les filles et les garçons âgés de 8 à 16 ans. Les frais d'inscription incluent: T-shirt, évaluation et cahier de joueur.

Dates et horaire

25 au 29 juin, 2 au 6 juillet, 9 au 13 juillet
et 16 au 20 juillet
Heures d'ouverture: 9 h à 15 h 30
Service de garde: 7 h à 9 h et 15 h 30 à 17 h

Renseignements

514 620-BALL
pierrefondsbaseball.com



CAMPS DE JOUR PIERREFONDS

Un camp dynamique qui offre des programmes fantastiques pour les enfants âgés de 4 à 15 ans. Grâce à nos 35 années d'expérience, nous pouvons offrir à la communauté des camps sécuritaires, abordables et amusants. Nous offrons également des camps spécialisés en danse, soccer et natation. Six sites disponibles afin de mieux vous servir.

Note

Opportunités d'emploi pour étudiants de 16 ans et plus

Renseignements

514 624-1430
campspierrefonds.com



CAMP D'ATHLÉTISME PAR EXCELLENCE DU CLUB D'ATHLÉTISME DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

6 ANS ET PLUS

Dates et horaire

25 juin au 3 août, 9 h à 12 h

Endroit

Centre sportif George Springate

Renseignements

514 685-9501 ou

514 620-7043

paul_witc@sympatico.ca

alexrossi6@hotmail.com

westislandtrack.com



PROGRAMME PRÉSCOLAIRE POUR LES 2 À 5 ANS, DÉBUTANT EN SEPTEMBRE 2012

La soirée de pré-inscription au programme préscolaire d'automne aura lieu le mardi 22 mai, de 18 h 30 à 20 h, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Guoin Ouest.

Vous devez avoir en votre possession :

- 25 \$ (en espèces) ;
- la carte d'assurance maladie de l'enfant ;
- le carnet de chèques.



UNE MAISON VACANTE, UN VOYAGE OU DES VACANCES ? LE PROJET « HIBOU » EST POUR VOUS !

La Sécurité publique entame un projet pilote cette année visant à accroître la sécurité des maisons vacantes à Pierrefonds-Roxboro. En plus d'améliorer le niveau de sécurité de votre résidence pendant votre absence, le projet « **Hibou** » dissuadera les malfaiteurs en assurant une présence accrue des agents de sécurité ainsi qu'une surveillance particulière de votre résidence.

Que vous partiez en vacances à l'étranger ou pour affaires et que vous deviez laisser votre résidence sans supervision pour une courte période de 7 à 21 jours, voici ce que la Sécurité publique de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro vous propose :

- patrouille à pieds de l'extérieur de votre résidence et de votre terrain ;
- vérification des portes et des fenêtres ;
- rapporter toute anomalie au service de police, à votre centrale d'alarme et à vous dans le cas d'une présence ou d'une activité suspecte : alarme, méfait, introduction par effraction, etc. ;
- libérer votre résidence de tous journaux publicitaires accumulés qui peuvent indiquer aux malfaiteurs que votre résidence est vacante.

Communiquez avec le centre de répartition d'appels de la Sécurité publique au **514 630-6300**, avant votre départ afin d'être mis en contact avec un agent.

ACTIVITÉS DES BIBLIOTHÈQUES

MODALITÉS CONCERNANT LES ACTIVITÉS

ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Les activités organisées par les bibliothèques publiques de Pierrefonds et de Roxboro sont offertes à nos membres qu'ils soient résidents de l'arrondissement ou non, ainsi qu'à tous les membres du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Cependant, s'il y a beaucoup d'inscriptions, la priorité sera accordée aux résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

COÛTS DES ACTIVITÉS

Toutes les activités sont gratuites à moins d'avis contraire. Au moment de l'activité, il est obligatoire de présenter sa carte d'abonné.

RÉSERVATION

Pour s'assurer d'une place, l'inscription préalable à l'activité est obligatoire. L'inscription peut se faire par téléphone ou sur place.



L'abonnement aux bibliothèques est **GRATUIT** pour les résidents de la Ville de Montréal.

Profitez de tous les services qui vous sont offerts!

BIBLIOTHÈQUE DE PIERREFONDS

13555, boul. de Pierrefonds
514 620-4181, poste 2203
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Autobus :

68 / 201 / 205 / 208 / 209 / 409 / 468 / 470

Horaire

Lundi au jeudi : 10 h à 21 h

Vendredi : 10 h à 18 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Congés – fermée

Journée nationale des patriotes : lundi 21 mai
Fête nationale du Québec : dimanche 24 juin
Fête du Canada : dimanche 1^{er} juillet

SERVICES OFFERTS

Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

Le Portillon

Vous êtes incapable de vous déplacer? Ce service est pour vous! La bibliothèque de Pierrefonds offre un service de prêt à domicile : Le Portillon. Ainsi, vous recevrez des romans, des documentaires et des livres sonores à votre porte! Inscrivez-vous au 514 620-4181, poste 2203, c'est gratuit!

VENTE DE LIVRES

La vente de livres aura lieu le vendredi 25 et le samedi 26 mai, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest.

Tous les livres seront en vente pour 1 \$.

ACTIVITÉ SPÉCIALE POUR ENFANTS

JEUX DE LA GLOIRE : UNE CÉLÉBRATION EN CONTES ET EN POÉSIE

(en anglais, pour les 5 à 12 ans et leurs parents) avec Carol-Ann Hoyte et Elizabeth Macdonnell



Le compte à rebours pour les Jeux olympiques de Londres 2012 est commencé!

Ce duo dynamique de bibliothécaires rassemble les sports et les arts dans cette activité originale et interactive.

Joignez-vous à elles alors qu'elles rendent hommage à l'univers des sports en récitant des poèmes, en racontant des histoires et peut-être même plus!

Dimanche 27 mai, à 13 h 30
Inscription obligatoire

BIBLIOTHÈQUE DE ROXBORO

110, rue Cartier
514 684-8247
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

Autobus :

206 / 208 / 209 / 409

Horaire

Lundi au mercredi : 13 h à 21 h

Jeudi : 10 h à 21 h

Vendredi : 10 h à 18 h

Samedi : 10 h à 17 h

Dimanche : 13 h à 17 h

Congés – fermée

Journée nationale des patriotes : lundi 21 mai
Fête nationale du Québec : dimanche 24 juin
Fête du Canada : dimanche 1^{er} juillet

SERVICE OFFERT

Internet sans-fil

Une connexion Internet sans-fil est offerte gratuitement à tous les abonnés de la bibliothèque.

ACTIVITÉ RÉGULIÈRE POUR ADULTES

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES EN ANGLAIS

Discussion autour d'un livre choisi par les participants.

Dernière rencontre :

lundi 28 mai, à 13 h 15

Inscription obligatoire

La date peut changer. Les personnes inscrites seront avisées s'il y a un changement.

L'ÉTÉ ARRIVE À GRANDS PAS !

ACTIVITÉ RÉGULIÈRE POUR ENFANTS

HEURE DU CONTE EN FRANÇAIS
(pour les 2 à 5 ans)

Samedi 12 mai, à 10 h 30
Inscription obligatoire

ACTIVITÉ SPÉCIALE POUR ENFANTS

HEURE DU CONTE DES SAISONS
(activité bilingue, pour parents et enfants)

Été : mercredi 20 juin, à 19 h
Inscription obligatoire

CLUB DE LECTURE DE LA BANQUE TD 2012 (pour les 3 à 13 ans)

Cet été, le thème du club de lecture estival est « Imagine ». Des romans d'aventures, des romans palpitants et des livres notamment sur les chevaliers, les monstres, les princesses et les sorcières seront à l'honneur.

Venez nous voir aux bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro ! Au programme, un menu rempli de découvertes : des histoires rocambolesques, des activités et des jeux !

Le club de lecture est offert par la Banque TD, en collaboration avec Bibliothèque et Archives Canada.

Les inscriptions commencent à la fin du mois de juin.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

Les bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro offriront pendant l'été des activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Notre programmation sera disponible en juin au secteur jeunesse de chaque bibliothèque. Vous y trouverez l'horaire des diverses activités que nous vous proposons.



Le bonheur de choisir

**Pierrefonds
Roxboro
Montréal**

LOCATION DE SALLES
pour réceptions de mariage,
anniversaires, conférences, réunions
et expositions

HALL RENTAL
for wedding receptions, anniversaries,
conferences, meetings and exhibitions

514 624-1118
locationspierrefonds-roxboro@ville.montréal.qc.ca



Centre culturel de Pierrefonds



Centre communautaire Marcel Morin



Centre communautaire de l'Est

RÉGLEMENTATION

JUSTE UN PETIT RAPPEL...

ABRIS HIVERNAUX

Suite aux plaintes formulées par ses équipes de déneigement, l'arrondissement a dressé un inventaire de tous les abris hivernaux sur son territoire dont la majorité n'est pas conforme aux exigences de l'article 64 du Règlement du zonage numéro CA29 0040. Dans la plupart des cas, les abris d'autos ne respectaient pas la distance minimale de la bordure, de la rue ou du trottoir.

À Pierrefonds-Roxboro, il est permis d'installer un seul abri d'auto hivernal, un seul abri tambour et un seul abri tunnel par terrain **entre le 1^{er} novembre et le 15 avril**. Tout abri doit respecter les conditions suivantes :

- il doit être situé à plus de 2,5 m de la bordure de la rue ou de la chaussée et à plus de 1 m du trottoir ;
- la structure de l'abri doit être recouverte de toile synthétique fibreuse, imperméabilisée et ignifuge de **ton blanc** ;
- les matériaux utilisés pour l'abri hivernal doivent être conçus à cette fin et bien entretenus ;
- la hauteur maximale d'un abri hivernal est fixée à 3 m.

Distance minimale entre l'abri et le trottoir



Illustration : Éric Massie

Distance minimale entre l'abri et la bordure de la rue



Illustration : Éric Massie

Veuillez noter que le non respect de la réglementation sur les abris temporaires constitue une infraction par condition non respectée et est passible d'une amende.

APPELS D'OFFRES

Conformément à l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro publie dans le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), approuvé par le gouvernement du Québec, la liste de tous les contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, conclus depuis le 1^{er} avril 2011.

SÉAO est une application Web par laquelle des donneurs d'ouvrage du Québec publient de façon électronique des avis de marchés publics afin que les fournisseurs puissent consulter les avis, prévisualiser gratuitement les documents d'appel d'offres et commander ces derniers (source : seao.ca).

Pour plus de renseignements, visitez la page « Appels d'offres » du site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro.

ARRÊT INTERDIT

Afin d'améliorer la fluidité du trafic, **les zones de stationnement interdit sont devenues des zones d'arrêt interdit sur les boulevards de Pierrefonds et Gouin Ouest.**



Le non-respect de cette nouvelle signalisation est passible d'une amende de 85 \$.

BESOIN D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT ?

Le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments sur le territoire de la Ville de Montréal (11-018) est maintenant en vigueur à Pierrefonds-Roxboro.

PERMIS

Il est interdit d'effectuer sans permis :

- la construction d'un bâtiment ;
- la transformation d'un bâtiment au sens du Code de construction du Québec ;
- la modification, le remplacement ou l'ajout d'un élément de construction d'un bâtiment qui est visé par un règlement de zonage, un plan d'implantation et d'intégration architectural ou tout autre réglementation municipale ;
- la relocalisation d'un bâtiment ;
- l'installation d'une maison mobile ;
- la mise en conformité d'un bâtiment.

Cependant, aucun permis n'est requis pour l'entretien normal d'une construction, la rénovation d'une salle de bain ou d'une cuisine, le remplacement de revêtement de toiture en bardeaux d'asphalte, le remplacement de portes et fenêtres (groupe habitation).

CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'obtention d'un certificat d'autorisation est requise pour les travaux suivants :

- abattage d'arbre ;
- installation d'une piscine creusée ou hors terre, ou d'une piscine gonflable d'une hauteur supérieure à 600 mm ;
- installation ou relocalisation d'une clôture, d'un muret ou d'un mur de soutènement ;
- construction d'un bâtiment accessoire (remise, pergola, etc.) ;
- installation ou remplacement d'un équipement accessoire (thermopompe, appareil de climatisation, réservoir de gaz propane) ;
- installation ou remplacement d'un appareil de chauffage d'appoint et d'une cheminée ;
- enlèvement ou installation d'un réservoir d'huile à chauffage situé à l'extérieur ;
- déplacement ou transport d'un bâtiment ;
- installation ou modification d'une enseigne ;
- restauration ou stabilisation des rives ;
- déblayage ou remblayage ;



- installation d'une antenne de télécommunications de plus de 50 cm de diamètre;
- remplacement ou branchement d'aqueduc ou d'égout;
- remplacement, installation ou modification d'un système de traitement des eaux usées (fosse septique);
- ajout ou modification d'une entrée charretière.

CERTIFICAT D'OCCUPATION

Nul ne peut occuper un bureau d'affaires dans une résidence ou un local à vocation commerciale sans l'obtention préalable d'un certificat d'occupation d'usage.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet : ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro ou à composer le 311.

AVANTAGE D'OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

L'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation vous assure une conformité quant aux modifications réglementaires pouvant survenir au cours des années. Ce document vous assure la tranquillité d'esprit nécessaire, car il vous permettra de confirmer que vous avez des droits acquis réglant ainsi tout litige ou délai pouvant survenir lors d'une transaction immobilière.

N'OUBLIEZ PAS

que les délais d'émission des permis et certificats varient selon l'achalandage et le type. Alors, soumettez-nous votre projet dès que possible !

BORDURES, TROTTOIRS, PONCEAUX ET ENTRÉES CHARRETIÈRES

Toute modification à la bordure de rue, réfection des bordures et trottoirs ou installation des ponceaux nécessite l'obtention, au préalable, d'un certificat d'autorisation délivré par la Division de la construction et de l'occupation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Pour toute information relative aux exigences concernant l'aménagement des entrées charretières des résidences, ou toute autre demande, les citoyens sont invités à communiquer avec nos agents de communication sociale en composant le 311.

DÉMARCHE

Toute demande de certificat devra être présentée au comptoir des permis; un certificat de localisation est requis. Suite à l'émission du permis, un agent de la Section de l'ingénierie visitera les lieux pour effectuer le marquage de la bordure ou du trottoir en question ainsi que l'estimation du coût des travaux. L'arrondissement informera le citoyen, par téléphone, du coût des travaux. Ce dernier devra se présenter à la Section de l'ingénierie pour effectuer le paiement.

Les travaux de sciage des bordures sont effectués par un entrepreneur engagé par l'arrondissement. Cependant, les travaux de réfection des bordures et trottoirs et l'installation des ponceaux sont effectués par la Direction des travaux publics.

DÉLAIS

Un délai est à prévoir entre la demande et l'émission du certificat. Après la réception du paiement, les travaux seront effectués dans un délai approximatif de :

- trois (3) semaines pour le sciage d'une bordure;
- six (6) semaines pour la réfection d'une bordure ou d'un trottoir;
- six (6) semaines pour l'installation des ponceaux.

TARIFICATION

Certificat d'autorisation : 50 \$;
 Sciage de bordures : 51 \$ à 63 \$ par mètre linéaire;
 Réfection de bordures : 85 \$ par mètre linéaire;
 Réfection de trottoirs : 110 \$ par mètre linéaire;
 Installation de ponceaux : 140 \$ par mètre linéaire.



Ces frais sont exempts de taxes. Ils sont sujets au changement sans préavis.

ADRESSE ET HORAIRE

Comptoir des permis, Section de l'ingénierie
 Mairie d'arrondissement
 13665, boulevard de Pierrefonds
 Pierrefonds

Lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et
 de 13 h à 16 h 45
 Vendredi, de 8 h à 12 h

LES DÉCHETS SUR LES LOTS VACANTS ET CONSTRUITS

Personne ne peut placer, déposer ou laisser sur un lot vacant ou construit, que ce lot ou terrain lui appartienne ou non, de la boue, du béton, des cendres, des circulaires, du ciment, des contenants, des déchets, des détritus, de la ferraille, du fumier, du gravier, des journaux, du papier, des pierres, du purin, des rebuts, des roches, du sable, des souches, des matériaux de démolition, des résidus domestiques dangereux, des substances nauséabondes et toutes autres matières semblables ou objets causant une insalubrité. Les contrevenants sont passibles d'une amende.





L'ENTRETIEN DES CLÔTURES

Avec l'arrivée de la saison estivale, il ne faudrait pas oublier qu'en plus de l'entretien des haies, du gazon, des plates-bandes et du jardin, il faut aussi prévoir l'entretien des clôtures. Une couche de peinture ou de teinture s'impose peut-être. Il est même possible qu'il faille remplacer quelques planches ou une section de la clôture.

NUISANCE ET BON ORDRE

Afin de maintenir la paix et le bon ordre et en vue d'assurer la tranquillité de nos citoyens, il est interdit d'utiliser tout objet faisant du bruit ainsi que toute machine à reproduire le son à l'extérieur des bâtisses entre 23 h et 7 h.

OBSTRUCTION DE LA VOIE PUBLIQUE : PANIERS DE BASKET-BALL

L'article 14.10 du règlement 868 stipule que « nul ne peut, à moins d'y être autorisé par la personne responsable de l'entretien de la voie publique, entraver au moyen d'un obstacle la circulation sur la voie publique ». Par conséquent, il est interdit de déposer ou d'installer les paniers de basket-ball dans la rue et sur les trottoirs. Les contrevenants recevront un avis de la Sécurité publique leur demandant de déplacer le panier et de l'installer sur leur terrain privé dans un délai de 48 h. À l'expiration de ce délai, le Service des travaux publics récupère le panier en question et l'entrepose au garage municipal. Si le panier n'est pas réclamé dans les 48 h qui suivent son arrivée au garage, il sera remis aux rebuts.



PROGRAMME DE RETRAIT ET DE REMPLACEMENT DES POÊLES ET FOYERS AU BOIS

Pour encourager les résidents de l'Île de Montréal à se départir de leurs vieux poêles et foyers, le programme « Feu vert » offre un incitatif financier à ceux qui procèdent au retrait ou au remplacement de ces appareils.

Pour plus de renseignements, composez le 514 871-VERT (8378) ou consultez le site Internet : feuvert.org.

Note

L'obtention d'un certificat d'autorisation délivré par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est nécessaire avant le début des travaux.

La demande de subvention devra être complétée avant le 31 décembre 2012.

LA PROTECTION DES BÂTIMENTS CONTRE LES REFOULEMENTS D'ÉGOUTS

Le Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égouts (11-010) s'applique à :

- un nouveau bâtiment ;
- un bâtiment où sont effectués des travaux de transformation d'une installation de plomberie ;
- un bâtiment ayant subi un refoulement ou une inondation.

De plus, il est interdit, selon ce règlement, d'évacuer les eaux pluviales vers le réseau sanitaire ou de maintenir en place une telle installation existante.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet : ville.montreal.qc.ca/reglements ou à composer le 311.



LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX SAUVAGES

Il est interdit de nourrir ou d'héberger les pigeons, les mouettes, les goélands ainsi que les petits animaux sauvages tels les écureuils, les mouffettes, les rats laveurs, les lapins et autres d'une manière qui pourrait les encourager à se rassembler et causer des inconvénients ou endommager les édifices des voisins.

LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

Toute piscine doit être entourée d'une enceinte ou d'une clôture de manière à y protéger l'accès. Une haie ou des arbustes ne peuvent constituer une enceinte.

L'enceinte ou la clôture doit rencontrer les dispositions suivantes :

- être d'une hauteur d'au moins 1,5 mètre ;
- empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre ;
- être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade ;
- toute porte aménagée dans l'enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte permettant la fermeture et le verrouillage automatiquement.

Une enceinte n'est pas requise pour une piscine hors sol entourée d'une clôture incorporée si la hauteur hors-sol de la paroi et de la clôture incorporée est d'au moins 1,5 m. Cependant, les conditions suivantes s'appliquent :

- a) tout escalier ou échelle donnant accès à la piscine doit être entouré d'une enceinte et d'une barrière d'une hauteur minimale de 1,5 m et être muni d'un



dispositif de fermeture automatique et d'un mécanisme de verrouillage automatique ;

- b) dans le cas où la piscine hors sol est accessible par une terrasse ou une plate-forme reliée au sol par un escalier, l'accès à la piscine doit être empêché par l'une des méthodes suivantes :
- l'escalier doit être fermé, à son sommet, par une barrière d'une hauteur minimale de 1,5 m, munie d'un dispositif de fermeture automatique et d'un mécanisme de verrouillage s'enclenchant automatiquement ;
 - une clôture doit être placée en travers de la terrasse ou de la plate-forme de manière à bloquer l'accès à la piscine.

En plus de ces dispositions, le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles exige qu'une piscine soit complètement séparée de tout bâtiment par une enceinte ou une clôture d'au moins 1,2 m.

L'UTILISATION DE L'EAU

SECTEUR DE PIERREFONDS

L'utilisation de l'eau du **15 mai au 15 septembre** aux fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux n'est permise que de **20 h à 23 h les jours suivants** :

- **les dimanches, mercredis et vendredis** pour les occupants d'une maison ou d'un bâtiment dont le numéro d'immeuble est un **nombre pair** ;
- **les mardis, jeudis et samedis** pour les occupants d'une maison ou d'un bâtiment dont le numéro d'immeuble est un **nombre impair**.

AUCUN ARROSAGE N'EST PERMIS LES LUNDIS.

Toute personne qui étend de la tourbe ou ensemence une nouvelle pelouse peut obtenir un permis autorisant l'arrosage quotidien (excepté le lundi), entre 20 h et 23 h, pour trois semaines consécutives.

La demande de permis, lequel est gratuit, doit être faite au Bureau du citoyen de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds. Une preuve d'achat de la tourbe ou des semences sera exigée au moment de la demande.



SECTEUR DE ROXBORO

L'usage du service d'eau municipal est permis de **20 h à 23 h selon l'horaire suivant** :

Du 15 mai au 15 juin et du 2 au 15 septembre

- **les dimanches, mercredis et vendredis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros pairs** ;
- **les mardis, jeudis et samedis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros impairs**.

Du 16 juin au 1^{er} septembre

- **les mercredis et vendredis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros pairs** ;
- **les mardis et jeudis** pour les résidents d'immeubles portant des **numéros impairs**.

AUCUN ARROSAGE N'EST PERMIS LES LUNDIS.

Surveillez nos babillards électroniques et notre site Internet pour toute modification de l'horaire ou toute interdiction temporaire d'arrosage !

L'UTILISATION DES PARCS

Afin que tous les citoyens puissent bien profiter des belles journées d'été dans nos parcs, et ce, en toute tranquillité et sécurité, il est interdit :

- de déposer des rebuts ailleurs que dans un réceptacle désigné à cette fin ;
- d'amener un animal à l'exception d'un chien guide accompagnant un aveugle ;
- de circuler à bicyclette, camion, motocyclette, automobile ou autre véhicule moteur ;
- de consommer des boissons alcoolisées ;
- d'entrer ou de demeurer dans un parc entre 23 h et 6 h, à moins de participer ou d'assister à des loisirs organisés ;
- de pratiquer le golf ;
- de lancer des pierres ou autres projectiles, à la main ou au moyen d'un instrument quelconque, sauf pour participer à un sport dans les endroits spécialement désignés à cette fin.

LES VENTES DE GARAGE (VENTES-DEBARRAS)

SECTEUR DE PIERREFONDS

Seuls les objets déjà utilisés ou acquis pour être utilisés à des fins domestiques par les occupants de la propriété peuvent être mis en vente après l'obtention du permis requis par l'arrondissement.

Le permis de vente de garage est valide pour deux journées. Il ne peut être délivré plus de deux permis par année civile pour une même propriété et ce permis peut être délivré pour deux journées consécutives. Les ventes sont effectuées entre 9 h et 17 h seulement.

Pour obtenir ce permis, lequel est gratuit, les requérants doivent en faire la demande en fournissant les renseignements pertinents au Bureau du citoyen à la mairie d'arrondissement, 13665, boul. de Pierrefonds.

Les détenteurs de permis doivent respecter les règlements de circulation et particulièrement les dispositions relatives au stationnement dans la rue et celles sur l'affichage des annonces fournies par l'arrondissement. Les contrevenants au règlement n° 847 sur les ventes de garage sont passibles d'une amende pouvant atteindre 300 \$.

SECTEUR DE ROXBORO

Les mêmes règles s'appliquent, mais le permis n'est pas requis.

RÉGLEMENTATION

DES PROBLÈMES DE DRAINAGE OU D'ÉGOUTS SANITAIRES ?

Lorsque vous remarquez un mauvais fonctionnement de votre système d'égout sanitaire, communiquez avec le Service des travaux publics en composant 311 pour demander une inspection à la caméra.

CE SERVICE GRATUIT EST OFFERT PENDANT LES JOURS OUVRABLES SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

Les problèmes d'égouts sanitaires et de drainage sont souvent confondus. Les mauvais raccordements de pompes ou d'autres appareils de drainage, les infiltrations d'eau de surface et les égouts de toit peuvent causer des dommages s'il y a accumulation d'eau ou débordement des égouts sanitaires au sous-sol.

De plus, les drains de garage (intérieur et extérieur), renvois de plancher, regards de nettoyage, pompes d'assèchement et soupapes de retenue (clapets) doivent être installés selon les normes et vérifiés périodiquement. Ces équipements doivent être accessibles en cas d'urgence et maintenus en bon état de fonctionnement selon les normes du Code de plomberie du Québec pour prévenir des dommages à votre propriété.

Pour connaître la réglementation à ce sujet, contactez la Division de l'urbanisme et de l'environnement en composant le 311.

BRIS DE CONDUITES D'AQUEDUC ET COUPURES D'EAU

Les bris de conduites d'aqueduc peuvent parfois causer des dommages considérables dans votre rue et à votre propriété. La réparation provoque toujours des désagréments, puisqu'il est difficile d'établir avec exactitude combien de temps l'eau sera fermée. La profondeur des tuyaux, le type de bris ainsi que la présence de conduites de gaz ou autres sont autant de facteurs qui occasionnent des délais.

QUINZE MINUTES AVANT DE FERMER L'EAU, VOUS ÊTES AVERTIS PAR UN SIGNAL SONORE (SIRÈNE). CE DÉLAI VOUS DONNE LE TEMPS DE PRENDRE UNE RÉSERVE D'EAU POTABLE.

La réparation terminée, nous devons rincer la conduite et parfois la désinfecter avec du chlore afin d'éliminer les problèmes d'eau rouillée et les risques de contamination. Lorsque le service est rétabli, laissez couler l'eau froide du bain jusqu'à ce qu'elle soit redevenue parfaitement claire. Avant de faire, de commencer ou de finir votre lessive, nous vous conseillons de faire un cycle de rinçage sans vêtements afin d'éviter que la rouille ou une forte concentration de chlore ne les endommage.

En tout cas d'eau brune, ne pas utiliser l'eau chaude — ou le moins possible — afin de ne pas affecter le réservoir. De plus, laissez couler, durant environ 30 minutes, l'eau froide dans la baignoire, car le robinet de cette dernière n'est pas protégé avec des filtres.

Les réservoirs d'eau chaude peuvent également causer de la rouille dans l'eau. Les fabricants recommandent un rinçage annuel.

Malgré ces précautions, il se peut que vous éprouviez occasionnellement des ennuis d'eau colorée. Si cela persiste après avoir laissé couler l'eau pendant une quinzaine de minutes, veuillez communiquer avec la Direction des travaux publics au 311.

VICTIMES DE GRAFFITIS?

L'arrondissement offre un service saisonnier d'enlèvement de graffitis **gratuit** aux propriétaires de maisons, immeubles résidentiels et commerces qui en sont victimes et **dont les murs graffitis sont visibles de la rue**. Les citoyens souhaitant recourir à ce service devront **se procurer le formulaire disponible au Bureau du citoyen, en composant le 311**, ou en écrivant à **pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca**

ou sur le site Internet de l'arrondissement : **ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro**.

Rappelons que selon la réglementation municipale, les propriétaires sont dans l'obligation de nettoyer, à leurs propres frais, tous les graffitis non visibles de la rue.



Enseigne sur le camion de l'arrondissement



CALENDRIER DES COLLECTES

Ordures ménagères, matières recyclables, résidus domestiques dangereux et résidus verts

MAI

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3  	4	5
6	7  	8	9	10  	11	12
13	14  	15	16 	17  	18	19 
20	21  	22	23 	24  	25	26
27	28  	29	30 	31  		

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2 
3 	4  	5	6 	7  	8	9 
10 	11  	12	13 	14  	15	16 
17	18  	19	20 	21  	22	23
24	25  	26	27	28  	29	30

JUILLET

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2  	3	4	5  	6	7
8	9  	10	11	12  	13	14
15	16  	17	18	19  	20	21
22	23  	24	25	26  	27	28
29	30  	31				

AOÛT

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2  	3	4
5	6  	7	8	9  	10	11
12	13  	14	15	16  	17	18
19	20  	21	22	23  	24	25
26	27  	28	29	30  	31	

NOUVEAU

COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

CONTENANTS ACCEPTÉS

Seuls les sacs en papier, les boîtes de carton non ciré ou tout autre contenant rigide réutilisable seront acceptés lors de la collecte des résidus verts.

Les sacs de plastique ne seront plus ramassés.

ATTENTION

Les petites branches ne sont plus acceptées lors de la collecte des résidus verts, veuillez ne pas les mettre dans les contenants ou les sacs en papier. Pour plus de renseignements, consultez les pages 22, 24 et 25.



NOTES

Matières recyclables

Les dates figurant dans ce tableau s'appliquent aux secteurs résidentiels et aux écoles. Il n'y a pas de collecte de matières recyclables dans les commerces et les industries.

Ordures ménagères

Pour les édifices de 9 logements et plus, les écoles et les commerces, la collecte est effectuée deux fois par semaine, soit les lundis et les jeudis.

Heures

Les contenants doivent être placés en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h.

Légende



Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'ouest du boulevard Saint-Jean.



Collecte des matières recyclables et des ordures ménagères à l'est du boulevard Saint-Jean.



Collecte des résidus verts.



Collecte des RDD. Pour connaître les heures et les endroits, veuillez consulter la page 22.

BACS DE RECYCLAGE

PROPRIÉTÉ NEUVE

Tout nouveau résident d'une demeure unifamiliale ou multifamiliale de 8 logements et moins, nouvellement construite, peut se procurer gratuitement un bac pour le recyclage dans l'année qui suit son emménagement.

Pour vous procurer un bac, vous n'avez qu'à composer le 311.

DÉMÉNAGEMENT

Le bac est la propriété de la Ville de Montréal. Si vous déménagez, vous devez le laisser sur les lieux.

Attention : les numéros de série des bacs ont été enregistrés et sont reliés à une adresse spécifique.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES : POSITIONNEMENT DU BAC ROULANT

Comme les opérations de collecte des bacs roulants sont mécanisées, vous devez respecter les consignes suivantes :

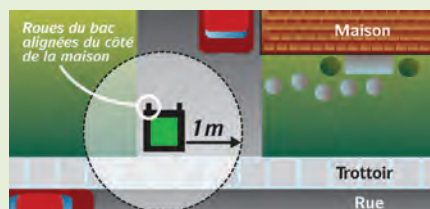


Image gracieuseté de l'arrondissement de Saint-Laurent

- placez le bac en bordure de rue, la veille de la collecte après 20 h ou le matin même avant 7 h ;
- le bac doit être disposé sur votre propriété, les roues et la poignée faisant face à votre résidence. Ne jamais placer le bac sur le trottoir ou dans la rue ;
- placez le bac à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 po) de la bordure du trottoir (primordial en période de déneigement) ;
- laissez un espace libre d'au moins 1 m (3 pi) autour du bac ;
- le bac doit être facilement visible et accessible pour l'opérateur en tout temps.

LES BACS MAL PLACÉS NE SERONT PAS VIDÉS.



COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les résidus domestiques dangereux (RDD) ne sont pas acceptés ni dans les ordures ménagères, ni parmi les objets encombrants, ni dans les matières recyclables. Ils doivent être apportés aux endroits et aux jours et heures indiqués ci-dessous.

Il est interdit de les déposer sur les terrains municipaux, en tout temps.

S'il vous est impossible d'attendre la prochaine collecte, renseignez-vous auprès des commerçants de votre quartier. Les détaillants de peinture reprennent souvent les restes de peinture et les garagistes récupèrent habituellement les huiles et les pneus.

Les écocentres de la Ville de Montréal vous permettent de disposer de vos RDD gratuitement et en tout temps. Pour pouvoir profiter des services offerts par les écocentres, une preuve de résidence « Ville de Montréal » et une preuve d'identité avec photo sont exigées. Les écocentres les plus proches de notre arrondissement : Acadie, Côte-des-Neiges et LaSalle
☎ 514 872-0384.

Liste complète des écocentres sur : ville.montreal.qc.ca/ecocentres.

CALENDRIER DES COLLECTES DES RDD DANS L'OUEST-DE-L'ÎLE

Le samedi 19 mai et le dimanche 16 septembre

Garage municipal 300, rue Surrey, Baie-d'Urfé

Le samedi 2 et le dimanche 3 juin et le samedi 6 et le dimanche 7 octobre

Stationnement derrière l'Hôtel de ville 451, boul. Saint-Jean (par l'avenue Civic Centre), Pointe-Claire

Le samedi 9 et le dimanche 10 juin et le samedi 29 et le dimanche 30 septembre

Caserne des pompiers 13795, boul. de Pierrefonds, Pierrefonds

Le samedi 16 juin

Mairie d'arrondissement 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard

Le samedi 13 octobre

Centre socioculturel 490, montée de l'Église, L'Île-Bizard

Horaire Les samedis et dimanches de 9 h à 17 h

REBUTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Si vous devez faire ramasser de tels rebuts (se limitant au bois, plâtre, gravats, pierre, béton, bardeaux d'asphalte et métal) :

- avisez un agent de communication sociale en composant le 311 ;
- un représentant de l'arrondissement vous visitera pour faire une estimation des coûts de la collecte ;
- payez les frais à la mairie.

Les frais de déplacement sont de 30 \$ et un tarif de 53 \$ le mètre cube est imposé pour tout type de rebuts.

Les rebuts doivent être placés sur la chaussée face à votre propriété sur une largeur maximale de 1 mètre (ne pas bloquer le puisard).

La date limite des collectes de rebuts est le dernier vendredi d'octobre. Ce service n'est pas offert pendant la période hivernale.

COLLECTES DE BRANCHES UN PREMIER PAS POUR RALENTIR L'INFESTATION DE L'AGRILE DU FRÊNE

Ne pas mettre de branches d'arbres, quelle que soit l'espèce, la taille ou les dimensions, dans le contenant de résidus verts ou des ordures ménagères lors des collectes. Toutes les branches doivent être déposées à part.

Les branches seront ramassées gratuitement à la condition que le citoyen appelle au 311 et laisse son adresse à l'agent de communication sociale.

Pour plus de renseignements sur l'agrile du frêne et sur les actions de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro visant à préserver notre forêt urbaine, veuillez consulter les page 24 et 25 ou visitez le site Internet : ville.montreal.qc.ca/agrile

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'arrondissement a lancé son premier Plan stratégique de développement durable en janvier dernier.

Ce plan est initié suite à l'élaboration du Plan principal préparé par la Ville de Montréal qui a invité tous ses arrondissements à identifier des enjeux locaux et à développer leur propre plan d'actions local.

Grâce à la contribution financière du gouvernement du Canada et de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) dans le cadre de son Fonds vert, l'arrondissement a pu retenir les services de la firme Aecom, spécialisée entre autres, en développement durable. Aecom a guidé et accompagné l'arrondissement dans sa démarche qui s'est étalée sur plusieurs mois.

En plus de s'adjoindre les services de spécialistes, l'administration municipale a mis à contribution des citoyens, des représentants de groupes sociaux, culturels et communautaires, des gens d'affaires et des professionnels de la communauté ainsi que de nombreux employés de tous les services.

Sous forme d'ateliers sur différents thèmes, une vision d'avenir de la collectivité a été élaborée et des objectifs et des actions à implanter à court, moyen et long termes ont été identifiés.

Le plan de l'arrondissement est composé d'un portrait et d'un diagnostic sur la situation actuelle, les enjeux identifiés, l'énoncé de la vision du conseil d'arrondissement, le plan d'action corporatif et le plan d'action local en développement durable sur trois ans (2012-2015).



Il propose diverses solutions en matière, notamment, de qualité de l'air et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de transport (voitures, transport collectif et modes actifs), d'efficacité énergétique, de protection et d'accessibilité des espaces verts, de mixité sociale et de revalorisation des secteurs économiques en déclin.

La première des 100 actions identifiées dans le Plan, est de mettre sur pieds un comité de suivi ce qui a été fait ce printemps. Ce comité assurera le suivi et la mise en œuvre de plusieurs activités de sensibilisation auprès de la population et des employés municipaux. Vous pourrez prendre connaissance de l'avancement des travaux de ce comité et des actions prises par l'administration municipale sous l'onglet Développement durable des prochaines publications Vivre à Pierrefonds-Roxboro. Entretemps, consultez le Plan à ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro en page d'accueil sous le visuel *UN FUTUR DURABLE*.



Le maire Monique Worth (au centre), le directeur de l'Aménagement urbain, Pierre Rochon (à gauche de Mme Worth) et Robert Chicoine de la firme Aecom (à droite) lors de la conférence de presse du 10 janvier 2012.

ENVIRONNEMENT LA LIGNE [VERTE]

L'AGRILE DU FRÊNE À MONTRÉAL : OÙ EN EST LA SITUATION ?

En juillet 2011, la Ville de Montréal confirmait la découverte de l'agrile du frêne dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Rappelons que l'agrile du frêne est un insecte exotique envahissant responsable de la mort de millions de frênes en Ontario et aux États-Unis. Suite à cette découverte, les arrondissements ont intensifié leurs activités de dépistage pour connaître l'ampleur de l'infestation.

Ce dépistage a permis d'identifier 7 autres sites infestés dont un dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

En raison de ces découvertes, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pourrait imposer dès ce printemps des mesures réglementaires afin d'éviter la propagation de l'insecte vers des zones non infestées. Par conséquent, **il est prévu qu'un arrêté ministériel interdise le déplacement sans autorisation de matériel de bois de frêne et de bois de chauffage de toutes espèces hors de l'île de Montréal.** Cette mesure aura un impact sur les activités des entreprises arboricoles et pourrait avoir des conséquences importantes sur les activités municipales comme la collecte de déchets, de branches et de résidus verts. Nous vous tiendrons informés.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RALENTIR L'INFESTATION D'AGRILE ET LA MORTALITÉ DES FRÊNES

Pour limiter la dispersion de l'agrile, les arbres où sa présence a été confirmée ont été abattus pendant l'hiver et le bois a été déchiqueté afin que les larves ne puissent se développer. De plus, un insecticide naturel sera injecté dans les frênes avoisinants les arbres infestés. Cet insecticide, le Treeazin, aurait un effet préventif tout en affectant la reproduction des insectes adultes.

À l'exception des arbres dangereux, l'abattage des frênes publics a été suspendu jusqu'à l'automne, tout comme l'émission de permis d'abattage de frênes privés afin d'éviter le déplacement d'insectes adultes. Le dépistage par écorçage sur des frênes publics ainsi que l'installation de pièges sont autant de projets permettant de suivre la progression

de l'insecte et de réagir rapidement afin de ralentir la progression du ravageur et la mortalité des frênes.

Rappelons que la forêt urbaine de Montréal est constituée d'environ 20 % de frênes publics, sans compter les frênes privés, et que l'agrile menace tous les frênes, sains ou dépérissants, matures ou jeunes. Ces arbres contribuent significativement à la qualité de l'environnement urbain. **La perte de milliers de frênes aurait un impact non négligeable sur la qualité de l'air, de l'eau ainsi que sur la valeur des propriétés adjacentes et la santé des citoyens (voir article sur les services rendus par les arbres).**



Feuilles de frêne

VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE

La collaboration des citoyens et des entreprises en arboriculture par le respect des directives est donc essentielle. Les citoyens ou arboriculteurs qui observent des symptômes semblables à ceux causés par l'agrile du frêne sont priés de communiquer avec l'ACIA au 1 866 463-6017 ou avec la Ligne verte de l'arrondissement.

PORTAIT DE L'AGRILE DU FRÊNE (*AGRILUS PLANIPENNIS*)



Coléoptère de couleur vert métallique de 7 à 14 mm de long par 5 mm de large. L'adulte est actif entre la mi-mai et la fin-juillet mais il est difficile à voir.



La larve, composée de segments en forme de cloches, est aplatie, de couleur crème et évolue sous l'écorce des frênes.



Les signes et symptômes d'un arbre infesté sont une cime dégarnie avec des branches et des feuilles mortes, la présence de galeries en forme de serpent sous l'écorce, des trous minuscules en forme de D sur l'écorce et la présence accrue de branches adventives. Les frênes infestés meurent généralement après 2 ou 3 ans.

L'ABATTAGE PRÉVENTIF DES FRÊNES NE PERMET PAS D'ÉLIMINER LA POPULATION.



Piège pour l'agrile du frêne

Pour plus de renseignements sur l'agrile du frêne et les symptômes d'infestation, visitez le site Internet de la Ville de Montréal : ville.montreal.qc.ca/agrile ou de l'ACIA : inspection.gc.ca

PUIS-JE TRAITER MES FRÊNES POUR LES PROTÉGER ?

À l'heure actuelle, il existe trois (3) pesticides homologués au Canada pour le traitement des frênes contre l'agrile du frêne. Il s'agit d'insecticides systémiques injectés dans le tronc et qui doivent être utilisés en prévention ou lorsque l'infestation est légère. Dans un cas d'infestation importante, l'abattage de l'arbre est suggéré en veillant à disposer du bois selon les exigences de l'ACIA.

Parmi ces pesticides, deux sont des insecticides de synthèse, l'Accecap 97 et le Confidor 200SL, pour lesquels un **permis d'utilisation temporaire est nécessaire** en vertu du Règlement sur l'utilisation des pesticides 04-041. Ces produits sont toxiques pour les pollinisateurs et les autres organismes qui se nourrissent des fleurs ou des graines de l'arbre. Il ne faut donc pas les utiliser en période de floraison.

L'autre pesticide, le TreeAzin, est un biopesticide autorisé par le règlement municipal. Un permis d'utilisation temporaire n'est donc pas requis. Toxique pour les organismes aquatiques, il ne doit pas être utilisé de manière à contaminer les milieux aquatiques. La fréquence de traitement est aux deux ans.

Ces pesticides sont des produits commerciaux qui doivent être appliqués par des professionnels. Informez-vous auprès des membres d'associations arboricoles comme la Société internationale d'arboriculture du Québec : siaq.org.

LES SERVICES RENDUS PAR LES ARBRES EN VILLE

La forêt urbaine est souvent considérée comme une composante vivante et dynamique de l'infrastructure municipale. Elle atténue les impacts du développement urbain par la création de microclimats, l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction de la réflexion de la lumière, la réduction du bruit et le contrôle de l'érosion.

- Selon la Fondation canadienne de l'arbre (FCA), un arbre mature absorbe environ 2,5 kg de carbone par année et un arbre en santé peut capter 7 000 particules en suspension par litre d'air ;
- Un arbre mature pourrait fournir leur ration quotidienne d'oxygène à quatre personnes (FCA) ;
- La présence d'un arbre près des maisons peut réduire de 30 % les besoins en climatisation (Michigan State University, Urban Forestry) ;
- Un arbre mature peut prélever 450 litres d'eau dans le sol, pour ensuite les rejeter dans l'air sous forme de vapeur d'eau (FCA), ce qui rafraîchit l'air ambiant ;
- Pendant une saison de croissance, un érable à sucre d'un diamètre d'environ 30 cm prélèverait dans l'environnement des métaux lourds, soit 60 mg de cadmium, 140 mg de chrome, 820 mg de nickel et 5 200 mg de plomb ;
- Selon une étude américaine, **la présence d'arbres rehausse d'environ 18 % la valeur des propriétés résidentielles** (US Forest Service).

Pour plus de renseignements, visitez le site Internet : ville.montreal.qc.ca/natureenville



LA JOURNÉE DE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

Cette année, l'arrondissement, en partenariat avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro et la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds (SHEP), vous invite à la

JOURNÉE DE JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

qui aura lieu le **samedi 2 juin, de 9 h à 15 h** (ou jusqu'à épuisement des stocks), dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, au 13665, boul. de Pierrefonds.

Sur place, vous pourrez vous procurer gratuitement du compost, des copeaux de bois, des plantes (**pousses d'arbres, vivaces et annuelles, légumes pour enfants**). Vous pourrez aussi vous informer auprès de nombreux organismes à propos du jardinage écologique et autres pratiques écoresponsables. Nous ferons tirer un baril de pluie et un composteur parmi les participants à cette journée.

L'événement, qui s'adresse à tous les résidents de l'arrondissement (preuve de résidence exigée), se tiendra beau temps mauvais temps.

Notez que le compost ne sera pas accessible en voiture. Apportez vos pelles, brouettes et contenants.

Des scouts seront disponibles pour vous aider.

KIOSQUES D'INFORMATION SUR PLACE :

- Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
- SHEP
- Jardinage écologique et alternatives aux pesticides
- Agrile du frêne
- Collecte des matières résiduelles
- Ferme D-3-Pierres
- Économie d'eau potable avec la Patrouille bleue

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Ligne verte au 514 624-1215 ou avec l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro au 514 752-0778.

Pour toute demande de permis d'utilisation de pesticides ou pour toute information sur les alternatives aux pesticides et l'entretien écologique du jardin, communiquez avec la ligne verte au 514 624-1215 ou écrivez à infopesticides@pierrefonds-roxboro.qc.ca



VENTE DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES À RABAIS

Le compostage, ça n'a rien de compliqué. Pour vous inciter à y prendre part, l'arrondissement met à votre disposition des composteurs domestiques **au prix réduit de 30 \$**.

Pour être admissible, vous devez habiter l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Pour adhérer au programme, vous devez payer les frais (maximum 2 composteurs) à la mairie d'arrondissement lors des heures d'ouverture (comptant, chèque, crédit ou débit) ou en déposant un chèque à l'ordre de la Ville de Montréal, en dehors des heures, dans une des boîtes de dépôts située à chacune des portes de la mairie d'arrondissement, 13665, boulevard de Pierrefonds.

LA DATE LIMITE POUR LE PAIEMENT EST LE 8 JUIN 2012.
Les quantités sont limitées.

La distribution des bacs aura lieu le mercredi, 13 juin 2012, au Centre culturel de Pierrefonds, 13850, boul. Gouin Ouest. Une formation sur l'initiation au compostage sera tenue en français à 18 h 30 et en anglais à 19 h 30.

Le programme de compostage est réalisé en partenariat avec la Société d'horticulture et d'écologie de Pierrefonds.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez communiquer avec la Ligne verte.

COMPOSTEURS DOMESTIQUES – BON DE COMMANDE

Faire parvenir ou apporter ce bon de commande, accompagné de votre paiement, **avant midi le 8 juin 2012**.
Premier arrivé, premier servi!

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel (important si disponible) : _____

Téléphone (jour) : _____

(soir) : _____

Nombre de composteurs : ☐ 1 (30 \$)

☐ 2 (60 \$)

Distribution le mercredi 13 juin 2012.

Aucun remboursement ni distribution après cette date.





13, rue du Centre-Commercial, Roxboro
514 752-0778
ecoquartier.pfds.rox@gmail.com
eqpr.ca

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10 h à 15 h
Mercredi : 13 h à 18 h
Samedi et dimanche : fermé

LA PATROUILLE BLEUE À PIERREFONDS-ROXBORO



Pour une troisième année consécutive, l'éco-quartier Pierrefonds-Roxboro coordonne la patrouille bleue : patrouille de sensibilisation sur l'économie d'eau potable et la récupération d'eau de pluie. Les patrouilleurs ont plusieurs mandats :

Auprès des citoyens :

- réaliser une tournée de porte-à-porte et animer des kiosques pour les sensibiliser aux économies d'eau et à la récupération d'eau de pluie ;
- effectuer des mini-audits sur la gestion des eaux pluviales auprès des propriétaires des résidences ;
- faire connaître aux résidents de certains secteurs concernés par la problématique de refoulement, le service d'inspection offert gratuitement par l'arrondissement.

Auprès des industries, commerces et institutions (ICI) :

- sensibiliser les ICI aux exigences réglementaires en matière d'économie et de mesure de la consommation de l'eau potable ;
- Effectuer des audits de l'eau dans certains ICI afin d'évaluer les sources de gaspillage et le potentiel d'économie d'eau potable.

BILAN DE LA PATROUILLE BLEUE DE MONTRÉAL :

- depuis 2010, la patrouille a sensibilisé plus de 13 500 citoyens, commerçants et entrepreneurs ;
- de plus, en 2011, les patrouilleurs ont fait l'audit de 260 institutions sur l'île de Montréal, en majorité des écoles et des bâtiments municipaux.
- la Patrouille bleue contribuera à l'atteinte de plusieurs objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015. Ainsi, en sensibilisant les citoyens et les ICI à l'importance de la protection de l'eau et à la récupération des eaux de pluie, la Patrouille bleue contribuera à réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000.

Nous encourageons vivement les citoyens à soutenir la Patrouille bleue, à l'encourager dans ses activités et à s'informer sur les solutions qu'elle propose pour une saine gestion de l'eau potable.

L'AGRICULTURE URBAINE À PIERREFONDS-ROXBORO



Dans son Plan stratégique de développement durable, l'arrondissement tient à favoriser et encourager les activités d'agriculture urbaine :

- jardins potagers dans les écoles ;
- jardins communautaires ;
- bacs potagers sur les balcons ;
- murs végétalisés : vignes à raisin ;
- l'agriculture urbaine soutenue par la communauté (paniers biologiques).



Pour ce faire, toutes ces activités nécessitent une participation et un engagement populaire accrus.

Par exemple, les jardins communautaires ont été créés au départ dans la ville de Montréal pour permettre aux citoyens de produire leurs propres légumes à peu de frais. Mais aujourd'hui le jardinage communautaire est considéré plus comme un loisir même s'il reste étroitement lié à la production de légumes. Cette activité récréative comporte aussi des avantages éducatifs, sociaux et environnementaux.

L'éco-quartier a le souci et la volonté de bien s'enligner avec l'arrondissement pour réaliser plusieurs projets pour la promotion de l'agriculture urbaine auprès des citoyens de Pierrefonds-Roxboro.

Les citoyens, les groupes communautaires, les écoles ou les garderies du territoire qui désireraient participer dans un tel projet de jardinage de potagers urbains sont invités à nous en parler ou à nous communiquer leur volonté dans cette optique.

Vous pouvez également vous inscrire dans une liste pour pouvoir bénéficier d'une place dans un jardin communautaire proche de chez vous. Des comités de jardinage pourront ainsi se créer et penser ensemble l'agriculture urbaine à Pierrefonds-Roxboro.



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**POUR UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE VIE !**

ACTION JEUNESSE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Notre objectif est de briser l'isolement des jeunes. Depuis maintenant 4 ans, l'organisme de bienfaisance AJOI cherche à établir et maintenir des services d'intervention de travail de rue/de milieu auprès des jeunes de 12 à 25 ans, à risque et/ou en difficulté.

Services offerts

Écoute, support, accompagnement, référence, dépannage, etc.

Renseignements

514 674-1270
ajoi.info

ASSOCIATION D'ENTRAIDE D'ARTHRITE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

La mission de l'association est d'informer, d'éduquer et de soutenir les personnes atteintes d'une des plus de 100 formes d'arthrite. De plus, nous offrons des cours d'exercices spécialisés et un cours pour mieux gérer l'arthrite par une physiothérapeute accréditée.

Renseignements

514 631-3288
arthritis@awishmontreal.org

ASSOCIATION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS (AOIHI)

Le service des loisirs d'AOIHI offre aux personnes ayant un handicap intellectuel ou souffrant d'autisme une variété de programmes récréatifs tout au long de l'année. À même le service des loisirs, nous possédons un programme d'intégration, permettant aux résidents de l'Ouest-de-l'Île avec des besoins spéciaux d'être intégrés aux programmes récréatifs. Nous sommes toujours prêts à accueillir des personnes dévouées pour nous donner un coup de main.

Renseignements

514 694-6531
integration@wiaih.qc.ca
wiaih.qc.ca

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Le projet Équi T-É a pour objectif d'assurer la réussite scolaire des élèves du secondaire ayant un emploi à temps partiel. Les employeurs sympathisants peuvent obtenir une certification Équi T-É en instaurant au sein

de leur entreprise les pratiques de conciliation travail-études mises de l'avant par le projet Équi T-É. Cette année, le Carrefour jeunesse-emploi a sensibilisé plus de 2500 élèves aux enjeux de la conciliation travail-études dans plusieurs écoles participantes. De plus, le projet offre la possibilité aux élèves d'avoir des rencontres individuelles portant sur l'équilibre entre le travail et les études.

Renseignements

projetequite.com

CENTRE DE RESSOURCES FAMILIALES **Bâtir le succès de la communauté, une famille à la fois !**

La mission du Centre de ressources familiales consiste à offrir une variété de services afin d'améliorer la vie des enfants ayant des problèmes de comportement et des difficultés scolaires et à soutenir les familles et les professionnels à travers des programmes et des séances d'information.

Renseignements

514 685-5912
familyresourcecenter.qc.ca

COOPÉRATIVE D'HABITATION TERRASSE SOLEIL

Un ensemble de trois édifices contigus de 230 logements, qui procure, à des familles, couples ou individus un logement (1 ½, 3 ½ et 4 ½) sécuritaire et confortable à un prix raisonnable moyennant quelques petites heures d'implication à des tâches faciles afin de diminuer les coûts administratifs.

Renseignements

514 683-4112

FONDS D'AIDE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Un organisme à but non lucratif qui offre une aide de première ligne aux résidents de l'Ouest-de-l'Île.

Services offerts

Banque alimentaire, cuisines collectives, friperie, bric-à-brac et ateliers divers.

Renseignements

514 683-0456
info@fdoi.org
fdoi.org

REGROUPEMENT DES SÉPARÉS ET DIVORCÉS DE L'OUEST

(également pour personne veuve ou célibataire)

Groupe de soutien dont la mission consiste à tisser un réseau d'entraide entre ses membres et de briser la solitude.

Services offerts

Conférences, sessions de croissance personnelle, activités sociales et sportives.

Renseignements

514 697-2882 ou 438 390-7736
rsdo@videotron.ca
rsdo.org

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

Si vous-même ou l'un de vos proches étiez dans le besoin, pourriez-vous compter sur votre communauté? Notre mission est de s'assurer que l'aide nécessaire est disponible, ici même dans l'Ouest-de-l'Île, pour tous ceux qui en ont besoin. Pour ce faire, nous procurons un financement vital à 35 organismes d'entraide de l'Ouest-de-l'Île. Ces organismes offrent des services essentiels à des résidents dans le besoin. Soyez un héros dans votre communauté en faisant votre don dès maintenant !

Renseignements

514 695-8694, poste 103
partageaction.ca

PROJET COMMUNAUTAIRE DE PIERREFONDS

Camp de jour pour les 6 à 12 ans
Une session de six semaines

Horaire

4 jours par semaine
Inscription : jeudi 21 juin, à 9 h

Note

Les enfants doivent être éligibles à devenir membres.

Renseignements

514 684-5995

Emploi
et Solidarité sociale
Québec



Montréal